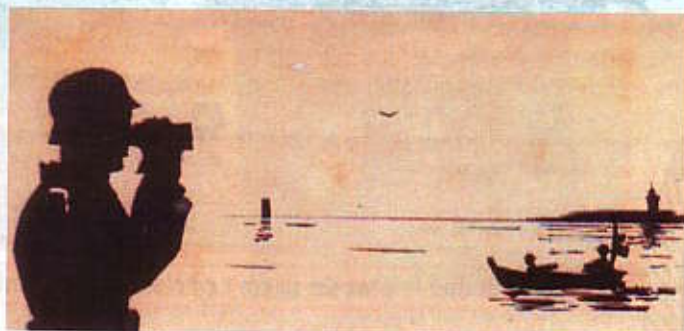


# La pêche sous l'occupation

Témoignage de René Mignard (Saint Vaast La Hougue)



En ce qui concerne la pêche plaisance, pendant l'occupation, l'appellation de « plaisance » était exclue... par la nécessité d'avoir quelque chose à se mettre sous la dent.

Les Allemands nous avaient donné un rôle de Pêche Plaisance, constitué d'un carnet, avec d'un côté l'inscription en allemand et de l'autre en français. Y étaient mentionnés tous les renseignements des personnes embarquées, avec photos.

Nous devions aller faire pointer et payer en même temps ce rôle au château d'ANNOVILLE, occupé par des officiers.

Je m'y rendais à vélo (dont les pneus étaient faits avec des tuyaux de compresseurs).

Cette promenade était aussi pour moi une aventure ; elle me faisait sortir un peu du pays, avec mes culottes courtes et sabots de bois !... Il faut dire aussi qu'à cette époque, je n'avais que 14 ans.

Donc sur notre carnet, en plus de notre immatriculation, nous avions un numéro allemand (les embarcations du pays étaient en majorité du type Doris, bateaux à fond plat très pratiques, à cause du Havre qui assèche à mer basse).

A chaque sortie, nous devions mettre sur un bout de mâât et à l'arrière un pavillon de 0,40 X 0,50 m portant le N°4, lettres noires sur fond blanc et au-dessus devait se trouver notre petit pavillon national, Bleu, Blanc, Rouge de 0,20 X 0,25 m, ce qui faisait dire aux Allemands : « GRANDE Allemagne, PETITE France... »

Nous devions être parfaitement identifiables à la jumelle et nous n'avions pas le droit de dépasser une certaine zone au large, soit 3 milles des côtes, ce qui correspond à peu près à 5,556 km.

Nous n'avions pas le droit d'embarquer des personnes non inscrites sur le Rôle. Il nous arrivait parfois d'être contrôlés en pleine mer (Granville n'est pas loin...). Je me souviens particulièrement de ce jour où une vedette rapide, partie certainement de Granville, a foncé à toute vitesse sur nous... Quelle trouille nous avons eue... !

## CONTRÔLE !!!

...Il était temps, la vedette était là, droit devant nous, par le travers et attendait à quelques encablures de nous.

Des matelots étaient sur le pont, mitrailleuse au poing, impassibles, des coups de sifflets. Un officier criait tout en faisant de grands signes pour nous faire comprendre d'accoster. J'avais une peur bleue... Peut-être qu'ils avaient vu qu'il y avait trois personnes à bord ? Un cordage est lancé, nous le saisissons, et à couple du bâtiment, l'officier nous demande nos papiers... Calmement, mon grand-père sort de sa vareuse un paquet enveloppé dans un journal : la carte d'identité et le rôle de Pêche Plaisance.

L'officier consulte les papiers, et nous compare avec les photos et d'un air méfiant, nous fait signe en direction de l'arrière. Comme le temps m'a paru long !... Mon grand-père fait mine de ne pas comprendre. Il prend une hotte et en fait voir le contenu, c'est à dire notre casse-croûte... l'officier s'énerve et voulait monter à bord... A ce moment, je croyais bien que nous étions perdus. Le pied sur la lisse, il cherchait par tous les moyens à venir à bord du doris, mais la houle et le ressac rendaient l'opération délicate. Il risquait à chaque instant d'être précipité à l'eau, alors il y renonça...

D'autres doris arrivaient derrière nous et étaient prêts à accoster. L'officier, quoique hésitant, nous fit signe quand même de partir... Sans perdre de temps, je lâchais vite l'amarre et en quelques coups d'avirons, nous étions déjà hors de portée... Alors les pieds arc-boutés aux lattes du plancher, je tirais de toutes mes forces sur les avirons. Je n'avais qu'une idée en tête : nous mettre dans les rochers de la tour, où il était impossible à la vedette de s'aventurer (Vedette lance torpille Schnell.S.141).

Mon grand-père, toujours dans un grand calme, me dit de mollir... Peut-être ne voulait-il pas avoir l'impression de fuir... ? ou avait-il peur que je casse les gabiots (toilet, tourillon autour duquel pivote l'aviron).

Hors de vue, et entre les rochers découverts, on fit sortir mon père, il était dans un petit état... des courbatures et un terrible mal de mer... Nous l'avons allongé au fond du bateau, enveloppé dans la voile. Il est resté ainsi pendant toute la marée. Je ne sais plus ce que nous avions pêché ce jour-là, mais nous avons eu tellement peur que notre marée en fut gâchée, le moral n'y étant plus. Mon père qui, cependant, était un mordu de la pêche, n'est plus jamais revenu à la pêche avec nous pendant l'occupation allemande.

Oui, pendant l'occupation, nous devions nous méfier de toute cette fausse liberté en mer qui nous était accordée, et aussi des éléments naturels, (car en ce temps-là nous n'avions pas de moteur) comme ce fameux coup de tabac que nous avons essayé un jour de grande marée...

À suivre...

## Notre partenariat avec la FIN

Depuis plus d'un an déjà la Fédération des Industries Nautiques (FIN), nous aide financièrement sur l'ensemble des projets que nous entreprenons et qui visent à la protection de la ressource et de l'environnement. Nous allons poursuivre dans ce sens de manière à promouvoir le développement de nos activités et la mise en place d'un véritable contexte de pêche propre et durable et à pérenniser le développement économique de toute la filière nautique.

Certaines actions entreprises récemment par la FIN concernent directement les plaisanciers et pêcheurs plaisanciers que nous sommes.

### Citons notamment :

- Un label "NF Service Nautisme" qui tend à promouvoir et à valoriser l'engagement des entreprises du Nautisme à respecter un certain nombre de critères "qualité" visant à la satisfaction des clients que nous sommes.
- Les labels "Bateau Bleu" et "Équipement Bateau Bleu" destinés aux constructeurs de bateaux et aux équipementiers qui s'engageront à respecter les critères concernant la gestion des eaux noires et des eaux grises.
- Un "Prix du Bateau Bleu" de 20 000 euros ouvert à tous et qui récompensera le meilleur projet concernant "les systèmes embarqués pour le traitement des eaux noires (rejet des toilettes)".

